



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'INDUSTRIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS

Paris, le 3 avril 2023

N°738

POINT D'ÉTAPE DE LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Mercredi 5 avril

Bercy – Centre PMF

Le ministre chargé de l'Industrie, Roland Lescure réunira mercredi 5 avril à Bercy les 50 sites industriels les plus émetteurs de CO₂ (près de 60% des émissions industrielles françaises) pour faire un premier point d'étape de la planification écologique de l'industrie

Le Président de la République avait lancé cette démarche de planification le 8 novembre 2022 à l'Élysée en présence des mêmes industriels. Il avait chargé Roland Lescure de négocier avec chacun d'eux un contrat de transition écologique, engagements réciproques entre Etat et entreprises sur une trajectoire rapide de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le Président s'était engagé à un doublement des financements publics à la décarbonation, si les engagements des entreprises permettaient la division par deux des émissions de CO₂ de l'industrie d'ici 2030 et l'atteinte de la neutralité carbone avant 2050.

Après 4 mois de travail des équipes du Ministère de l'Industrie avec les industriels, cet événement permettra aux chefs d'entreprise concernés de présenter au grand public les premiers éléments de leur stratégie pour atteindre les objectifs fixés par le Président de la République, au cours de quatre table rondes, consacrées aux technologies clé de la décarbonation : hydrogène, capture de carbone, biomasse et électrification des procédés.

Le ministre dévoilera à cette occasion les premiers éléments de la stratégie du gouvernement pour accélérer le développement de la capture de carbone, technologie clé de la transition écologique.

L'évènement se déroulera à Bercy devant un public de chefs d'entreprise, d'ONG environnementales et d'étudiants.

Déroulé prévisionnel : **Toute presse accréditée**

17 h Point d'étape des 50 sites avec le ministre

19 h Fin de la réunion

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy :

presse.bercy@finances.gouv.fr

Contact presse :

Cabinet de Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie : presse@industrie.gouv.fr